



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **19 septembre 2016**

Délibération n° 2016-1417

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Intersoie France pour l'organisation de la 12° édition du Marché des soies du 24 au 27 novembre 2016

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'attractivité et des relations internationales

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 30 août 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 21 septembre 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Lung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burrinand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Mmes Corsale, Crespy, Croizier, David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Hémon, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, MM. Piegay, Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), MM. Aggoun, Chabrier (pouvoir à M. Kabalo), Compan (pouvoir à Mme Balas), Coulon (pouvoir à Mme Gailliout), Curtelin (pouvoir à Mme Poulain), Fenech, Mme Geoffroy (pouvoir à M. Gomez), M. Havard (pouvoir à M. Guillard), Mme Pietka (pouvoir à M. Genin).

Absents non excusés : MM. Barge, Moroge.

Conseil du 19 septembre 2016**Délibération n° 2016-1417**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Intersoie France pour l'organisation de la 12° édition du Marché des soies du 24 au 27 novembre 2016**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'attractivité et des relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 août 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association Intersoie France, créée en mai 1991, est un organisme professionnel qui a pour objet de traiter des sujets se rapportant à la soie avec les instances nationales, européennes et internationales. Intersoie France compte 36 membres et regroupe tous les maillons de la filière : marchands de soie, mouliniers, tisseurs, ennoblisseurs, fabricants, producteurs de fils à coudre ainsi que des organismes scientifiques et techniques. Intersoie France assure la communication, la promotion de la soie ainsi que la défense de son image.

Intersoie France a été à l'initiative de la création du marché des soies qui connaîtra sa 12° édition en 2016 afin de promouvoir auprès du grand public, la soierie lyonnaise, les entreprises de soierie de la région ainsi que les jeunes créateurs. Sur cette thématique, le marché des soies est l'événement annuel de référence unique en France qui n'a pas d'équivalent en Europe. C'est un temps fort des manifestations programmées à Lyon.

Le marché des soies est un événement de promotion de la filière soie qui permet au grand public de découvrir la richesse industrielle de ce textile de luxe produit sur notre territoire et de mettre en valeur les savoir-faire et les innovations de ces entreprises. Les grandes maisons de soieries présentent dans ce cadre leurs produits d'exception : tissus, produits finis et accessoires jusque là réservés à la haute couture et aux éditeurs. A chacune de ses éditions, au-delà de l'événement commercial, le marché des soies propose un programme d'animations visant à mieux faire connaître les dimensions techniques, culturelles et patrimoniales de cette filière et de ses différents acteurs.

I - Objectifs

Reconnue dans le monde entier, la soie est l'un des emblèmes de Lyon, qui conjugue patrimoine, créativité et rayonnement international. Les entreprises de soieries lyonnaises restent à ce jour, grâce à leur savoir-faire allié à leur inventivité et leur innovation technologique, les fournisseurs privilégiés des grandes maisons de la haute couture et de l'édition la plus exigeante présente dans le monde entier.

La Métropole de Lyon souhaite accompagner le développement d'événements qui permettent d'affirmer l'image et le rayonnement de l'agglomération lyonnaise dans les secteurs de la mode et de la création.

A travers ce soutien, il s'agit de :

- consolider l'identité de l'agglomération lyonnaise aux niveaux régional et national, en se positionnant sur un créneau spécifique et différenciant, les tissus hauts de gamme et l'univers de la soie, emblème de notre territoire,
- sensibiliser et stimuler la demande pour les entreprises locales,
- favoriser la création par une émulation collective autour d'une thématique partagée,
- mettre en avant et impliquer les acteurs importants du monde de la mode et de la création,
- soutenir un événement touristique qui allie à la fois la dimension patrimoniale et la dimension créative de la soie. Cet événement est idéalement placé dans le calendrier pour les achats des cadeaux de fin d'année.

Pour atteindre ces objectifs, la Métropole de Lyon souhaite renouveler son soutien à l'association Intersoie France pour l'organisation de la 12^e édition du Marché des soies à Lyon, événement exceptionnel qui illustre le dynamisme de la filière soie "made in France" et l'engagement d'une profession dont l'excellence constitue la source d'une notoriété mondiale incontestée.

II - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2015 et bilan

Par délibération n° 2015-0542 du 21 septembre 2015, le Conseil de la Métropole de Lyon a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 32 000 € au profit de l'association Intersoie France dans le cadre de l'organisation du 11^e marché des soies pour l'année 2015.

La 11^e édition du Marché des soies s'est tenue du 19 au 22 novembre 2015 au Palais du Commerce de Lyon avec 35 stands exposants et 5 nouveaux exposants. L'ouverture du Marché a été maintenue, avec des contraintes de sécurité renforcées et dans un contexte de baisse de fréquentation générale des lieux publics et des centres commerciaux en particulier.

Le nombre de visiteurs s'est cependant maintenu à 10 000 visiteurs dont 7 152 entrées payantes pour une recette de 16 257 €. Le chiffre d'affaires global, comptabilisant les ventes de tissus, d'accessoires, des foulards Chantal Thomass et les entrées payantes a atteint la somme de 454 790 € (522 000 € avec 14 000 visiteurs en 2014).

Les visiteurs ont également honoré le programme d'animations culturelles et pédagogiques mis en place avec des partenaires, comme le Musée des tissus avec des ateliers créatifs, les associations Soierie vivante, Lyon Vers à Soie et Silk Me Back, le Village des Créateurs, le lycée Diderot, la Maison des Canuts et des écoles de mode.

Le plan media et communication particulièrement soutenu avec un développement important sur les réseaux sociaux a permis d'obtenir plusieurs reportages et 2 émissions dans les médias audiovisuels nationaux comme France 2, TF1 et France 24.

Marraine de cette édition 2015, la créatrice de mode Chantal Thomass a apporté sa notoriété et son potentiel de communication à l'événement. Chantal Thomass a contribué à la mise en place de l'opération caritative "Carré de soie" : un carré dessiné par ses soins, création exclusive pour l'événement, tissé par les ateliers de soyeux lyonnais, partenaires du projet. Cette série limitée de 550 exemplaires a été vendue au bénéfice de l'association "Toutes à l'école" fondée en 2005 par Tina Kieffer, journaliste et ancienne rédactrice en chef de Marie-Claire. La mission de "Toutes à l'école" est de permettre à des jeunes filles parmi les plus démunies d'accéder à une scolarisation de haut niveau afin de les conduire à un métier qui leur apportera liberté et dignité. La totalité des bénéfices, soient 5 520 €, a été reversée à l'association pour soutenir ses actions.

Dans le même temps, le Festival Labelsoie a proposé également une programmation très largement ouverte au plus large public permettant de parcourir les lieux dédiés à la soie. La vocation de cet événement était de mettre en avant la richesse du secteur, de valoriser la diversité de ses innovations à la fois technique et sociale. Il a montré que Lyon a su prendre appui sur un héritage exceptionnel pour continuer à construire l'avenir, en devenant un acteur majeur de la création, du design textile et des tissus techniques en Europe.

III - Programme d'actions pour l'année 2016 et plan de financement prévisionnel

L'édition 2016 du Marché des soies proposera plus d'espaces exposants avec la volonté pour Intersoie France d'inviter des nouveaux venus, industriels et créateurs. Un programme d'animations culturelles et pédagogiques mis en place avec des partenaires comme le Musée des tissus, les associations comme Soierie vivante, le Village des Créateurs, le Musée Gadagne, le Lycée Diderot, la Maison des Canuts, la commission séricole internationale et des écoles de mode sera proposé.

La tarification restera inchangée pour 2016 : 2 € le ticket journée pour les adultes, 3 € le pass Marché pour toute la durée de l'événement.

Afin de donner la meilleure visibilité et de toucher une cible de visiteurs élargie, un ambitieux plan de communication est mis en œuvre ainsi qu'un partenariat avec l'Office du tourisme intercommunal du Grand Lyon.

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
prestataires externes	101 000	stands	95 000
<i>dont animation et coordination</i>	23 000	rétrocession exposants	35 000
<i>visuels-scénographie</i>	22 000		
<i>logistique-matériel</i>	56 000	Métropole de Lyon	30 000
location salles	45 000	Union inter-entreprises textiles Lyon et Région (UNITEX)	20 000
communication-relations presse	40 000	APICIL	5 000
divers (frais de banque, frais postaux, assurances, etc.)	16 000	entrées payantes	17 500
frais de déplacement et de réception	500		
Total	202 500	Total	202 500

Il est donc proposé au Conseil de la Métropole de Lyon d'attribuer une subvention de fonctionnement pour l'année 2016 d'un montant de 30 000 €, en baisse de 6 % par rapport à 2015, au profit de l'association Intersoie France pour l'organisation de la 12^e édition du Marché des soies qui se déroulera du 24 au 27 novembre 2016 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 30 000 € au profit de l'association Intersoie France dans le cadre de la 12^e édition du Marché des soies du 24 au 27 novembre 2016,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'association Intersoie France définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2016 - compte 6574 - fonction 632 - opération n° 0P02O1574.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 21 septembre 2016.